

Harle bièvre

Mergus merganser



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

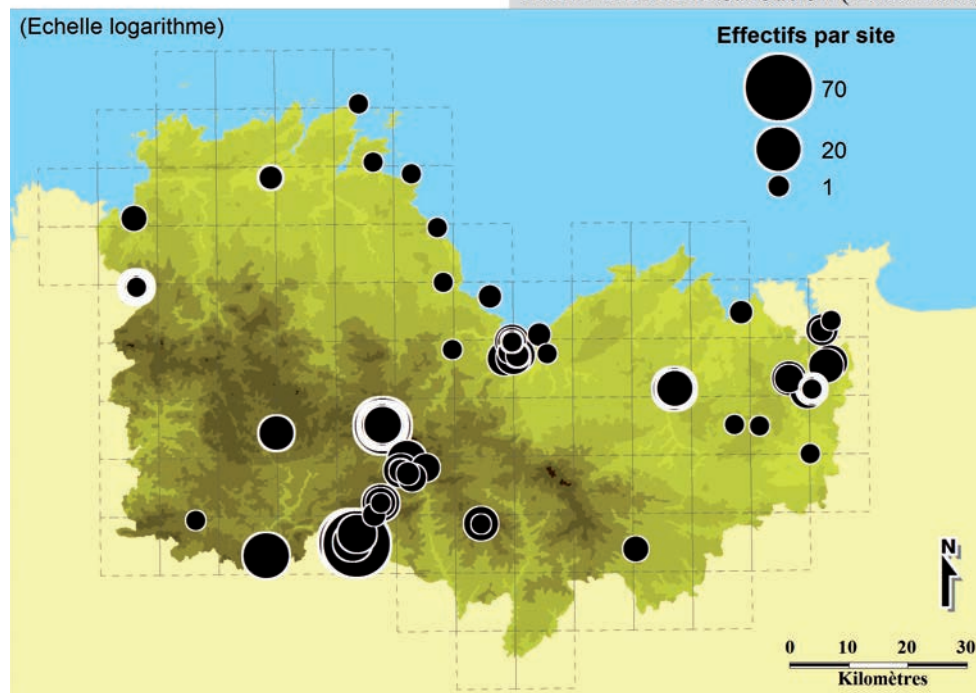
Espèce polytypique, le Harle bièvre se reproduit en Eurasie, principalement au delà de 50°N (D). En France, il s'agit d'un nicheur rare (220 à 250 couples dans les années 2000) sur quelques grands lacs alpins et d'un migrateur et hivernant peu commun, surtout présent dans l'est du pays (D). Les effectifs hivernants en France fluctuent beaucoup en fonction des vagues de froid qui provoquent des afflux massifs sur tout le territoire mais la moyenne à la mi-janvier est de 1850 ind. sur la période 1997-2006 (D). En Bretagne, l'espèce est rare en migration et hivernage sur les pièces d'eau intérieures et sa présence est surtout conditionnée par les vagues de froid. L'est de la région est le plus fréquenté (Ille-et-Vilaine) et quelques sites voient régulièrement des stationnements hivernaux (étang de Bazouges-sous-Hédé...).

Statut en Côtes-d'Armor

Le Harle bièvre est un migrateur et hivernant rare en Côtes-d'Armor, dont la présence est surtout conditionnée par des vagues de froid hivernal. Les périodes de gel sont notamment de bons indicateurs. L'espèce n'est donc pas annuelle mais peut fournir de nombreuses données les hivers froids

et quelques données seulement d'autres hivers : 1984/1985 (21 données), 1985/1986 (3), 1986/1987 (8), 1988/1989 (2), 1990/1991 (3), 1993/1994 (6), 1994/1995 (4), 1995/1996 (15), 1996/1997 (19), 1997/1998 (1), 1998/1999 (3), 2001/2002 (5), 2002/2003 (2), 2005/2006 (1), 2009/2010 (3), 2010/2011 (21), 2011/2012 (9), 2012/2013 (2). Dans le département, le Harle bièvre est rarement observé sur le littoral ou dans les eaux saumâtres. Il est beaucoup plus régulièrement observé sur les plans d'eau intérieurs : étang du Moulin Neuf (Plounérin), étang de Bosméléac, lac de Guerlédan, étang du Gourveaux (Saint-Gilles-Vieux-Marché), étang de la Grande Isle (Saint-Bihy)... Il est également très régulier sur la Rance fluviale, en l'occurrence entre l'écluse de Lyvet (la Vicomté-sur-Rance) et la plaine de Taden. En dehors du fond de la baie de Saint-Brieuc où l'espèce a été notée irrégulièrement, les observations littorales sont ponctuelles et concernent souvent peu d'individus. Certaines observations sont courtes (1 ind. se posant brièvement sur la partie estuarienne de la Rance avant de redécoller). Les plus gros effectifs notés l'ont été à Guerlédan (70 le 31 janvier 1987), Saint-Bihy (39 le 12 février 1985), Lescouët-Gouarec (20 le 6 février

Harle bièvre Distribution (1983-2013)



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Harle bièvre

Mergus merganser



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

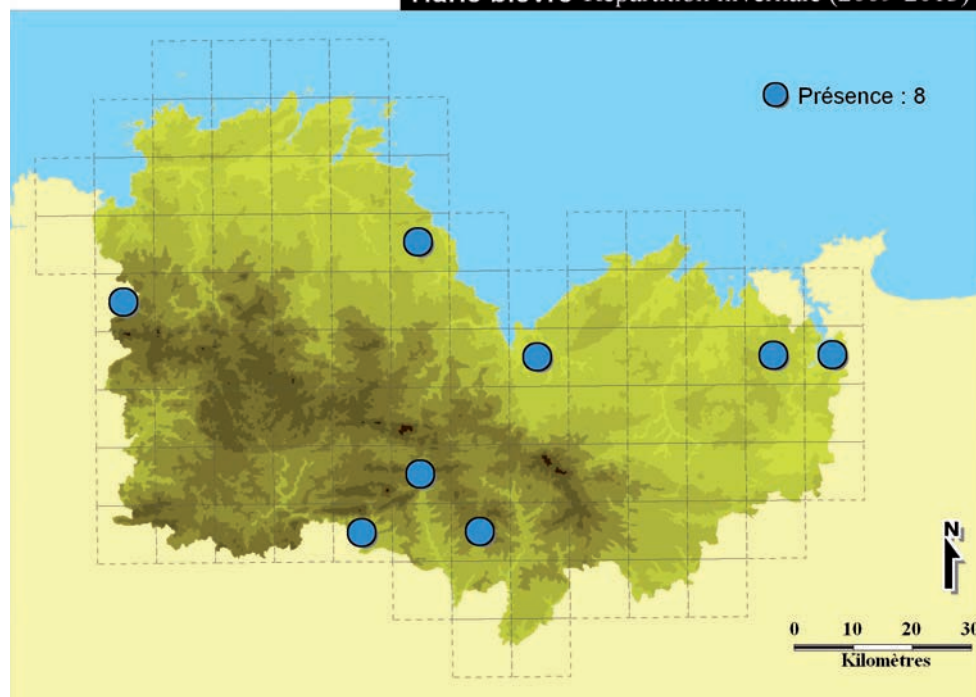
1997), Plédéliac (16 le 23 février 1985)... Au total, 11 % des données concernent des groupes supérieurs à 10 ind. Souvent, les mâles adultes sont minoritaires dans les groupes (4 sur 15, 3 sur 18, 4 sur 20, 1 sur 25, 4 sur 35...) mais parfois non (8 sur 12 sur le lac de Guerlédan le 12 février 1986).

Tendances et perspectives

Le statut du Harle bièvre en France est surtout fragile pour les populations nicheuses (**U**). Les populations hivernantes, quant à elles, connaissent plutôt une croissance nette depuis les années 1960 (**D**). Il est

difficile de définir une tendance pour les Côtes-d'Armor. Les années 1980 et l'hiver 1997 ont fourni des données nombreuses et des groupes importants mais les températures atteintes à l'époque y sont sans doute pour beaucoup. Les effectifs moindres au cours des années 2000 et 2010 sont sans doute plus liés à la douceur hivernale. Au vu de la dynamique nationale de l'espèce, on peut supposer que l'espèce restera, en Côtes-d'Armor, un hivernant rare mais régulier sur les étangs intérieurs en cas de vague de froid.

Harle bièvre Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Yann Février

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.